



CONSEIL MUNICIPAL du 7 avril 2026

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant chaleureusement les Conseillers Municipaux pour leur présence et leur implication. Il salue le travail remarquable des agents communaux qui, à travers les décorations de Pâques et les aménagements paysagers réalisés tout au long de l'année, embellissent quotidiennement notre commune.

Le point essentiel de ce conseil porte sur l'examen des finances communales, et plus particulièrement sur l'approbation du Compte Financier Unique (CFU), qui récapitule l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2025. Ce vote, que la municipalité aurait souhaité organiser plus tôt, a malheureusement été retardé par une panne technique majeure du système national « Hélios » et doit donc être validé par le nouveau Conseil Municipal.

Enfin, dans un souci de transparence et de pédagogie, Monsieur le Maire profite de cette séance pour expliquer le fonctionnement du budget communal aux nouveaux élus en place.

Affaires financières

Indemnités de fonction aux Adjoints et au Maire

Le Conseil municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire et au Maire au taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique correspondant à la strate démographique comprise entre 500 à 999 habitants.

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Le Conseil municipal décide d'approuver le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 tel que présenté dans nos dernières Brèves.

Affaires générales

Délégations aux Adjoints

Monsieur le Maire informe l'ensemble des Conseillers des domaines de compétences délégués aux quatre Adjoints :

- **Mme Véronique ZUNDEL** - 1ère adjointe :

Communication - Subventions - Culture et Patrimoine - Associations - Social - Journées Citoyennes - Comptabilité communale en cas d'absence du Maire.

- **M. François FERNANDEZ** - 2ème adjoint :

Correspondant Défense/Pompiers - Service administratifs, comptabilité communale - Gestion des clés - Sécurité routière - Bâtiments communaux.

- **Mme Virginie CUNIN** - 3ème adjointe :

Jeunesse - Foyer communal - Fêtes et cérémonies - Cadre de vie, fleurissement.

- **M. Gérard VETTER** - 4ème adjoint :

Affaires forestières - Brigade Verte - Environnement - Déchets verts - Église.

Les délégations confiées à chacun des adjoints définissent les grands domaines de compétence de la municipalité. Elles ont toutefois vocation à évoluer, à être élargies ou mutualisées selon les sujets, les projets ou les besoins de la commune et les enjeux du moment. Chaque adjoint s'appuie, dans l'exercice de ses missions, sur des commissions communales composées de membres du conseil municipal ainsi que de citoyens engagés non élus. Cette organisation participative traduit la volonté commune de fédérer les énergies, de favoriser le dialogue et de faire avancer ensemble le village au service de tous.



Création des Commissions Communales

Commission d'Appel d'Offre (CAO)

Membres titulaires :

Mme Véronique ZUNDEL
M. François FERNANDEZ
M. Gérard VETTER

Membres suppléants :

Mme Virginie CUNIN
M. Julien JUTEAU
Mme Flora ARUNI--KLEKOTA

Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Membres titulaires :

M. Gérard VETTER
M. François FERNANDEZ
Mme Virginie CUNIN
Mme Véronique ZUNDEL
M. Jacques THULLIEZ
M. Bruno HAUS
M. Kévin WOLF
M. Christian WIRA
M. Victor NIEFERGOLD
M. André FINCK
M. Maurice MISSLIN
M. Bernard MONA

Membres suppléants :

Mme Christine GAMBS
M. Arnaud ANTONY
Mme Sabine BERBETT
M. Julien JUTEAU
Mme Véronique PARIS
Mme Flora ARUNI--KLEKOTA
Mme Isabelle STOLLMEYER
M. Jean-Philippe RICHARD
M. Jean-Marie FEUERSTEIN
M. Jean-Louis RUCKLIN
M. Gérard GESSER
M. Denis BURGER



Attention :

Seront uniquement retenus de cette liste pour la constitution de la CCID, les 6 titulaires, et leurs suppléants en nombre égal, qui sont désignés par le directeur départemental des finances publiques (DFiP), choisis sur cette liste proposée par le conseil municipal.

Correspondant Défense

M. Jacques THULLIEZ : il sera l'interlocuteur entre les administrés et les autorités militaires et sera chargé de transmettre les informations sur l'actualité de défense, le recensement militaire, le devoir de mémoire.

Membres de la Chasse 4C

Président : M. Dominique SPRINGINSFELD (Maire étant membre de droit)

Membres : M. Gérard VETTER et M. Arnaud ANTONY

Délégué de la commune aux Sapeurs-Pompiers

M. Arnaud ANTONY

Délégués à la Commission Logement

Président : M. Dominique SPRINGINSFELD

Membres : Mme Véronique ZUNDEL, M. François FERNANDEZ, M. Julien JUTEAU et Mme Christine GAMBS.

Représentants dans les organismes extérieurs

Représentants à l'ADAUHR

Mme Véronique ZUNDEL, déléguée titulaire, et M. Gérard VETTER, délégué suppléant.

Représentants à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Mme Véronique ZUNDEL, membre titulaire et M. Dominique SPRINGINSFELD, membre suppléant.

Délégation de signature

PETR

M. Sébastien KERN, responsable du service Autorisation Droit des Sols du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau : signature dans le cadre de l'instruction des dossiers d'autorisations et déclarations relevant du champ de la convention de prestation de service, et M. David RIGOULOT, directeur du PETR Pays du Sundgau, en cas d'absence ou d'empêchement de M. KERN.

Dossiers qui concernent le Maire

Mme Véronique ZUNDEL, 1^{ère} adjointe au Maire.

Autorisation de transmission des convocations par voie électronique

Le conseil municipal autorise l'envoi des convocations aux séances du Conseil Municipal par courrier électronique aux conseillers municipaux qui en font la demande ou qui donnent leur accord écrit.

Accréditation de l'ordonnateur auprès des comptables publics

M. le Maire, Dominique SPRINGINSFELD : habilité à engager, liquider et ordonnancer les dépenses, constater et ordonnancer les recettes, signer tous actes, pièces et documents nécessaires à l'exécution budgétaire et comptable.

Affaires de personnel

Embauche de la Secrétaire Générale de Mairie

Le Conseil Municipal décide d'engager Mme Audrey REUGE en qualité d'agent contractuel, afin d'exercer les fonctions de Secrétaire Générale de Mairie, à compter du 16 avril 2026, sur le grade d'Attaché territorial, au 7^e échelon, ainsi qu'aux régimes indemnitaires en vigueur dans la collectivité, pour une durée hebdomadaire de travail fixée à 35 heures. Le contrat est conclu pour une durée de trois ans, renouvelable par reconduction expresse, dans la limite maximale de six ans.

Ses fonctions sont les suivantes :

Accueillir, renseigner la population et instruire les dossiers sur les domaines : de l'état civil, les élections, l'urbanisme, l'aide sociale ; assister et conseiller les élus, préparer le conseil municipal, les délibérations, les commissions, les arrêtés du Maire, préparer, mettre en forme et suivre l'exécution du budget ; suivre les marchés publics et les subventions ; gérer la comptabilité, engagements, mandats de dépenses et titres de recettes ; gérer le personnel (gestion du temps, paie, congés) ; gérer et développer les liens avec les structures intercommunales et les partenaires.

Création d'un emploi temporaire d'un adjoint technique - au titre d'un accroissement saisonnier d'activité

Le Conseil Municipal décide qu'à compter du 01/05/2026, un emploi temporaire relevant du grade d'adjoint technique, à raison d'une durée hebdomadaire de service de 35 heures, est créé pour une durée de 4 mois, soit jusqu'au 31/08/2026 à pourvoir au titre d'un accroissement saisonnier d'activité.

Divers

RODP – TEA - Instaurant le principe de la Redevance pour l'Occupation Provisoire du Domaine Public réglementée pour chantier(s) provisoire(s) électricité

Le Conseil Municipal décide d'instaurer la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport/de distribution d'électricité, d'en fixer le mode de calcul, conformément à la partie réglementaire du CGCT, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire et de revaloriser ladite redevance chaque année, pendant toute la durée des chantiers, en fonction de l'évolution de l'indice d'ingénierie, mesurées au cours des douze derniers mois précédant la publication de l'indice connu au 1er janvier de l'année N, ou tout autre indice qui viendrait à lui être substitué et de pendant.

Quête pour la Ligue contre le Cancer

Monsieur le Maire informe le Conseil que la quête de la Ligue contre le cancer est en cours et remercie Mme Jeannelle pour son organisation.

Commissions Communales

Monsieur le Maire informe le Conseil que les Commissions Communales sont ouvertes aux habitants. Elles seront constituées et complétées lors du prochain Conseil Municipal du 28/04.

Prochain Conseil Municipal

Le mardi 28 avril à 19h30 : vote du Budget Primitif 2026.

Des sacs bien fermés, un village plus propre

Nous remercions les habitants de veiller à bien fermer leurs sacs-poubelle lors du dépôt en bord de route.

Ce simple geste permet d'éviter que le vent disperse les déchets dans nos rues et nos espaces verts.

Ensemble, contribuons à préserver la propreté et le cadre de vie de notre commune.

Attention aux produits contre les nuisibles

Nous invitons chacun d'entre vous à faire preuve de vigilance dans l'utilisation des produits anti-limaces et autres anti-nuisibles. Utilisés en trop grande quantité ou déposés sans précaution, ils peuvent représenter un danger pour les animaux domestiques, notamment les chats.

CALENDRIER DES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS



Journée Citoyenne

**Samedi 30 mai
8h00 sous la Halle**

Pensez à vous inscrire :
formulaire ci-joint à déposer dans la
boîte aux lettres de la Mairie

FIROB'APÉROS



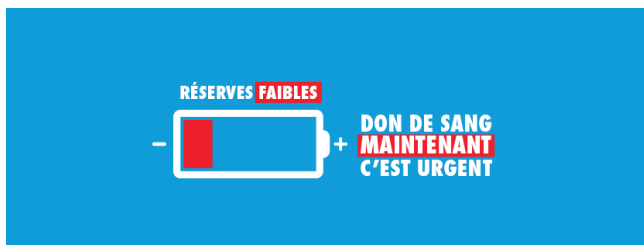
Vendredi 1^{er} mai
Vendredi 5 juin
Vendredi 3 juillet
Vendredi 7 août
Vendredi 4 septembre
Vendredi 2 octobre



Sous la Halle
de 18h30 à 22h00

DONS DU SANG

Vendredi 17 juin de 16h30 à 19h30
Vendredi 21 août de 16h30 à 19h30
Vendredi 27 novembre de 16h30 à 19h30



BAL POPULAIRE et FEU D'ARTIFICE



**Lundi 13 juillet
dès 19h00 sous la Halle**



FÊTE DES AÎNÉS
Dimanche 13 décembre

FOIRES

Foire aux Foins - Haimart
Dimanche 17 mai



Foire Paysanne - Bürmart
Dimanche 20 septembre



**CÉRÉMONIE
COMMEMORATIVE**
de l'Armistice de 1918
Dimanche 8 novembre

